
PIERRE ASTIÉ
DOMINIQUE BREILLAT
CÉLINE LAGEOT*

REPÈRES ÉTRANGERS

(1^{er} OCTOBRE – 31 DÉCEMBRE 2011)

157

BELGIQUE

Novembre 2011. **Gouvernement.** Après plusieurs échecs dans les négociations, le roi demande à Elio Di Rupo, le 23 novembre, de poursuivre sa mission de former un nouveau gouvernement. Le 26 novembre un accord finit par être conclu entre 6 partis francophones et flamands sur le projet de budget. Cette sortie de crise a été facilitée par l'abaissement de la note de la Belgique par Standard and Poor's la veille. Le rôle de l'ancien Premier ministre Guy Verhofstadt semble avoir été déterminant.

L'accord officiel intervient le 30 novembre entre les 6 partis pour doter la Belgique d'un gouvernement de plein exercice.

Après 541 jours de crise, Elio Di Rupo, ancien ministre, président du Parti socialiste wallon, 60 ans, bourgmestre de Mons, ancien ministre-président de la région wallonne, devient le 5 décembre

le premier Premier ministre francophone et en même temps le premier socialiste depuis le 25 avril 1974, lorsqu'Edmond Leburton, socialiste, avait quitté ses fonctions. Il prête serment le lendemain.

BIRMANIE (MYANMAR)

Octobre-décembre 2001. **Opposition. Libertés.** Le 14 octobre, le droit de se syndiquer et de faire grève entre en vigueur. La censure a été levée le 11 décembre pour des dizaines de publications, mais les médias d'actualité générale bénéficieront d'un régime transitoire d'« auto-censure », avant d'avoir les mêmes droits que le reste de la presse.

BRÉSIL

27 octobre 2011. **Dictature.** Le Sénat approuve dans la nuit du 26 au 27 octobre à l'unanimité, un mois après la Chambre des députés, la création d'une « commission de la vérité », sur les crimes de

* Université de Poitiers et CNRS – UMR 6224 CECOJI.

la dictature. Le Brésil est le dernier pays latino-américain à mettre en place un tel dispositif. Le texte est ratifié immédiatement par la présidente Rousseff, elle-même ancienne « guérillera » torturée. La Commission comprendra 7 membres, tous nommés par le chef de l'État. Ils auront deux ans pour effectuer leur travail. La loi ne permet pas de remettre en cause l'amnistie de 1979. Il y aurait eu 400 morts et disparus et 5 000 personnes auraient été torturées. Rappelons qu'en 2010, la Cour interaméricaine des droits de l'homme avait condamné le Brésil sous la dictature, déclarant « sans effet juridique » sa loi d'amnistie.

COMMONWEALTH

28-30 octobre 2011. **Succession au trône.** Les 54 membres du Commonwealth réunis à Perth du 28 au 30 octobre affichent leurs divergences sur les droits de l'homme. Les désaccords portaient surtout sur l'homosexualité : 41 membres la répriment.

Les 16 États dont la reine Elizabeth II est souveraine acceptent la modification des règles de succession. Désormais, c'est le premier-né qui succédera, quel que soit le sexe.

CONSEIL DE L'EUROPE

4 et 7 novembre 2011. **Présidence. Cour européenne des droits de l'homme.** Le Royaume-Uni préside le Conseil de l'Europe pour six mois à un moment où ce pays manifeste une défiance choquante à l'égard de la Cour européenne des droits de l'homme dont la présidence est assurée à partir du 4 novembre par le juge britannique Nicolas Bratza. Celui-ci succède à Jean-Paul Costa qui présidait depuis le 18 janvier 2007.

CORÉE DU NORD

17 décembre 2011. « **Cher leader.** » Le « cher leader » de la République populaire démocratique de Corée, Kim Jong-il, secrétaire général du Parti des travailleurs de Corée et président de la Commission nationale de défense, au pouvoir depuis la mort de son père Kim Il-sung, « père de la Nation », le 8 juillet 1994, décède le 17 décembre dans son train blindé d'une crise cardiaque à 69 ans. C'est son plus jeune fils, Kim Jong-un, ayant « moins de 30 ans », sans doute 28 ans, né de la troisième épouse de Kim Jong-il, une danseuse japonaise décédée, qui lui succède.

ÉGYPTE

28 novembre 2011 à janvier 2012. **Élections législatives.** Le 14 novembre, la Haute Cour administrative juge légales les candidatures d'anciens cadres du Parti national démocrate (PND) du président Moubarak. 42 partis sont présents dont 31 créés après la révolution. 15 sont des partis islamistes.

Le mode de scrutin est complexe. Deux tiers des députés seront élus à la représentation proportionnelle. Le tiers restant sera ouvert à des candidatures individuelles dites « indépendantes » selon un système uninominal majoritaire à deux tours, les deux candidats arrivés en tête restant au second tour en cas de ballottage.

Le taux de participation a été de 62 % lors de la première phase du premier tour.

À l'issue de cette première étape, les islamistes atteignent 65 % des voix. Le Parti de la liberté et de la justice des Frères musulmans a 36,62 % des voix, les salafistes obtiennent 24,36 % tandis qu'une troisième liste islamiste, Wassat, plus modérée, atteint 4,27 %. C'est un

grave échec pour les libéraux dont le Bloc égyptien qui n'a que 13,35 %. L'ensemble des libéraux éclatés en six listes n'a que 29,39 %.

La seconde phase du premier tour a lieu le 14 décembre. Les islamistes obtiennent près des deux tiers des voix avec 36,6 % aux Frères musulmans et 28,7 % aux salafistes d'Al Nour. Là encore c'est la déroute des laïques et libéraux. Il en est de même pour les notables liés auparavant au PND d'Hosni Moubarak.

ESPAGNE

20 novembre 2011. **Élections législatives.** 36 millions d'électeurs doivent élire 350 députés et 208 sénateurs.

Le parti populaire remporte la majorité absolue des sièges avec 44,6 % des

voix et 186 des 350 sièges aux élections. Le PSOE n'atteint que 28,7 % des voix et 110 sièges. Il ne l'emporte que dans 2 provinces seulement sur 50 (Séville et Barcelone). La gauche radicale, Izquierda unida, progresse, avec 6,9 % des voix et 11 sièges contre deux précédemment. Union, Progrès et Démocratie a 4,7 % et 5 sièges et Convergence et Unité, catalan, 4,2 % et 16 élus. La coalition indépendantiste basque Amajur (gauche) issue de Batasuna entre au Parlement avec 1,4 % et 7 sièges devançant le Parti nationaliste basque qui a 1,3 % et 5 sièges.

La participation a été de 71,7 %.

Mariano Rajoy est investi le 20 décembre et prête serment le lendemain. Le ministère de l'Économie et de la Compétitivité est confié à Luis de Guingos, 51 ans, technicien, ancien secrétaire

159

Élections législatives en Espagne

Inscrits	34 301 332		
Votants	24 590 557	(71,69 %)	(-2,16)
Nuls	317 886	(1,29 %)	
Blancs	333 095	(1,37 %)	
Suffrages exprimés	23 939 576		

<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Parti populaire (PP)	10 830 693	44,6 (+4,7)	186 (+32)
Parti socialiste (PSOE)	6 973 880	28,7 (-15,2)	110 (-59)
Gauche unie (IU)	1 680 810	6,9 (+3,1)	11 (+9)
Union, Progrès et Démocratie (UPyD)	1 142 242	4,7 (+3,5)	5 (+4)
Convergence et Union (CIU) (Catalans)	1 014 263	4,2 (+1,2)	16 (+6)
Amajur (gauche basque)	333 628	1,4	7 (+7)
Parti nationaliste basque (EAJ-PNV)	323 517	1,3 (+0,1)	5 (-1)
Gauche républicaine de Catalogne (ERC)	256 393	1,1 (-0,1)	3 (=)
Bloc national galicien (BNG)	183 2789	0,8 (=)	2 (=)
Coalition des Canaries	143 550	0,6 (-0,1)	2 (=)
Bloc Initiative-Verts (BIV)	125 150	0,5 (1)	1 (+1)
Forum asturien des citoyens (FA)	99 173	0,4 (1)	1 (+1)
Oui à l'avenir (GBAI)	41 411	0,52	1 (+1)
Autres	791 587	3,3	0 (-1)

d'État à l'économie. On remarquera qu'il a été chez Lehmann Brothers jusqu'à la faillite de cette banque... Alberto Ruiz-Gallardón devient ministre de la Justice et est remplacé à la mairie de Madrid qu'il dirigeait depuis 2003, par Ana Botella, 58 ans, épouse de l'ancien chef de gouvernement José Maria Aznar. La numéro deux du gouvernement est Soraya Saenz de Santamaria, 40 ans, Fatima Banez est ministre du Travail et mènera la réforme du marché de l'emploi. Les Affaires étrangères vont à José Manuel Garcia-Margallo, 67 ans, député européen.

160

Élections au Sénat

Inscrits	34 300 541	
Votants	24 411 187	(71,17 %)
Blancs et nuls	2 167 795	
Suffrages exprimés	22 243 392	

<i>Partis</i>	<i>sièges</i>
Parti populaire	136
Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE)	48
Convergence et Union (CiU)	9
PSC (PSC-PSOE)-ICV-EUA	7
Parti nationaliste basque (EAJ-PNV)	4
Amaïur	3
CC-NC-PNC	1

ÉTATS-UNIS

Octobre-décembre 2011. **Peine de mort.** Gouverneur démocrate de l'Oregon, John Kitzhaber, 64 ans, annonce le 22 novembre qu'il n'autoriserait pas de nouvelles exécutions. La peine de mort avait été rétablie en 1984. Le gouverneur, qui avait occupé ce poste de 1995 à 1999, n'avait pas utilisé son droit de grâce pour sauver deux condamnés à mort en 1996

et 1997. Il a expliqué ses regrets. « Ces décisions ont été les plus déchirantes et les plus difficiles que j'ai eu à prendre comme gouverneur et je les ai reconsiderées mille fois au cours de ces quatorze ans », ajoutant qu'il ne croyait pas « que ces exécutions nous aient donné plus de sécurité ». Il a déclaré refuser « de faire partie plus longtemps de ce système déficient et inéquitable ».

Le 7 décembre, la justice de Pennsylvanie renonce à redemander la peine capitale contre l'ancien journaliste et militant noir des Black Panthers Mumia Abu-Jamal, 30 ans après sa condamnation à mort, en juillet 1982, pour le meurtre le 9 décembre 1981 d'un policier blanc à Philadelphie.

GRANDE-BRETAGNE

24 octobre. **Union européenne. Référendum.** David Cameron avance au 24 octobre le vote des Communes sur la tenue ou non d'un référendum sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne. Le Premier ministre est opposé à une consultation qui divise son parti. Le résultat ne serait cependant que consultatif. Il proposerait trois options : maintien dans l'Union européenne ; sortie de l'Union ou négociation de liens plus distants fondés sur « le commerce et la coopération ». La motion a été rejetée massivement : 111 députés sur 646 ont voté oui et 483 ont voté non. 81 des 305 députés conservateurs. 1 sur 4 vote donc en faveur, 2 ont voté à la fois « oui » et « non » et 12 se sont abstenus.

GRÈCE

Octobre-décembre 2011. **Situation économique, sociale et politique.** Georges Papandréou provoque un coup de théâtre en annonçant le 31 octobre un

référendum sur l'accord du 27 octobre, qui mettait en place un plan anticrise. Ce geste marque sans doute la volonté pour le Premier ministre de contraindre la droite à l'union nationale.

Le 3 novembre Georges Papandréou doit faire face à la fronde de son parti, le PASOK, le ministre des Finances Evangelos Venizelos se désolidarisant de la démarche, avec trois autres ministres. Cependant, le 5 novembre, par 153 voix contre 145 il obtient la confiance du Parlement. L'abandon du référendum le 4 novembre, et l'idée d'un gouvernement de consensus, dont Georges Papandréou ne serait pas le chef, ont ramené les dissidents. La Nouvelle Démocratie ne veut pas participer à ce gouvernement demandant des élections nouvelles.

Le 6 novembre, Georges Papandréou confirme son intention de démissionner, ce qu'il concrétise le 9 novembre.

Lucas Papademos, 64 ans, ancien gouverneur de la Banque de Grèce de 1994 à 2002, ancien vice-président de la BCE de 2002 à 2010, formé au MIT à l'anglo-saxonne, est désigné le 11 novembre et prête serment le lendemain. Conséquence immédiate, les 8 milliards d'euros du prêt européen sont débloqués. Le nouveau gouvernement est formé le 11 novembre par le parti socialiste PASOK, Nea Demokratia, droite, et Laos, extrême droite, et comprend 12 des 17 membres du précédent gouvernement. Evángelos Venizélos en fait partie, conservant les Finances. L'opposition a le portefeuille des Affaires étrangères, confié à Stávros Dimas, vice-président de la Nouvelle Démocratie, et la Défense est assurée par l'ancien maire d'Athènes, Dimitris Avramopoulos. Tássos Giannítsis est ministre de l'Intérieur. Mais on remarque encore plus l'entrée de l'extrême droite Laos qui, avec seulement 15 députés, a 4 ministres, dont le portefeuille des Transports.

Il n'y a qu'une seule femme, Anne Diamantopóulou, PASOK, à l'Éducation et à la Culture.

Les communistes et la gauche radicale (Syriza) ont refusé de participer au gouvernement. Le 16 novembre le gouvernement obtient la confiance par 255 voix contre 38.

L'extrême droite s'engage par écrit le 20 novembre pour la rigueur.

Le gouvernement compte 48 membres.

Alors que la Troïka demandait au leader de l'opposition, Antonis Samaras, de signer l'accord du 27 octobre, celui-ci déclare soutenir le plan d'austérité mais se refuse à signer l'accord.

Le Premier ministre connaît une sorte d'état de grâce. Le 7 décembre, le Parlement approuve le budget d'austérité pour 2012 par 258 voix sur 299.

Le 27 décembre sont annoncées des élections législatives pour la fin avril.

HONGRIE

Novembre-décembre 2011. **Libertés.** Le 14 novembre, le Parlement adopte une loi punissant les sans-abri récidivistes. Ceux qui seront pris deux fois en six mois en train de camper dans les espaces publics devront s'acquitter d'une amende de 150 000 forints (480 €) ou passer 60 jours en prison. En outre, le travail sera obligatoire pour les détenus, sauf s'ils sont invalides. Ces mesures cependant ne s'appliqueront que dans les communes disposant de places dans des centres d'accueil. Or 20 000 à 30 000 Hongrois sont sans abri et il y a 9 000 lits disponibles.

Le 12 décembre, la vice-présidente de la Commission européenne, Viviane Reding, en charge de la Justice, demande à Budapest de s'expliquer sur plusieurs points « préoccupants » d'une réforme censée entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2012

tout comme la nouvelle Constitution. Cela touche à l'autorité chargée de la protection des données individuelles, ainsi qu'à la question de l'indépendance de la justice, le président de la Cour suprême ayant été écarté de ses fonctions avant la fin de son mandat. La question de l'indépendance de la Banque centrale fait aussi partie des préoccupations.

Le ridicule dans la magyarité ne connaît pas de limites. Une loi est adoptée permettant d'imposer les propriétaires de chiens lorsque ceux-ci appartiennent à des races non hongroises.

162 30 décembre. **Démocratie. Constitution.** Le 23 décembre, le Parlement adopte une loi électorale permettant de remporter les trois quarts des sièges avec seulement 25 % des voix. Le même jour, l'impôt sur le revenu à taux unique (16 %) est inscrit dans la Constitution.

Le 30 décembre, le Parlement amende la Constitution dans un sens particulièrement inquiétant pour la démocratie en Hongrie et pour la place de ce pays dans l'Union européenne. Malheureusement Bruxelles se montre bien prudent.

Désormais, c'est le chef du gouvernement qui choisira les deux adjoints du président de la Banque centrale hongroise. Son conseil monétaire passe de 7 à 9 membres, les deux membres extérieurs supplémentaires étant, comme 4 autres, nommés par le Parlement où Viktor Orban dispose d'une écrasante majorité dépassant les deux tiers permettant une révision constitutionnelle. Le président de la Banque, Andras Simor, dernière personnalité indépendante dirigeant une importante administration estime qu'il s'agit d'une « prise de pouvoir totale ». Cette loi va rendre difficiles les relations de la Hongrie avec les institutions financières internationales.

Le Parlement adopte également une

loi réduisant les débats en son sein ainsi qu'un texte sur « les crimes communistes » visant rétroactivement les dirigeants du Parti socialiste (ex-communistes). Enfin une nouvelle loi sur les religions réduit de 2300 à 174 les communautés bénéficiant de subventions publiques.

La nouvelle Constitution entre en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

IRLANDE

27 octobre 2011. **Élection présidentielle. Référendums.** Ayant accompli deux mandats de sept ans, la présidente irlandaise ne pouvait se représenter. Alors qu'en 2004 Mary McAleese était seule candidate tant elle faisait l'unanimité, il y a cette fois-ci 7 candidats, dont 2 des partis traditionnels, Michael D. Higgins, ancien ministre de la Culture, poète, travailliste, 70 ans, et Gay Mitchell, Fine Gael, député européen. Les 5 autres candidats sont hors système : David Norris, sénateur, candidat ouvertement homosexuel ; Martin McGuinness, ancien de l'IRA, républicain et nationaliste, 61 ans, militant depuis le début du conflit nord-irlandais en 1969, ancien numéro 2 de l'IRA à Derry, ancien vice-Premier ministre d'Irlande du Nord ; Dana Rosemary Scallon, ancienne chanteuse lauréate de l'Eurovision en 1970 ; Mary Davis, organisatrice des Jeux paralympiques ; Sean Gallagher, 49 ans, entrepreneur, ancien membre du Fianna Fail, homme d'affaires médiatique. Le Fianna Fail ne présentait pas de candidat.

La campagne a pris un tour nau-séabond lorsque Sean Gallagher a dénoncé une tentative d'« assassinat politique » de la part de Martin McGuinness qui l'a accusé de corruption.

Michael D. Higgins obtient 39,6 % des premières préférences devant Sean Gallagher avec 28,5 %, Martin McGuinness

avec 13,7 %, Gay Mitchell avec 6,4 %, David Norris avec 6,2 %, Dana Rosemary Scallon avec 2,9 % et Mary Davis avec 2,7 %. La participation a été de 56,1 %. Après l'élimination des candidats moins bien placés selon le système du vote alternatif (ou préférentiel), et transfert de leurs votes, Higgins atteint

56,8 % des voix et Gallagher 35,5 %. Le nouveau président entre en fonction le 11 novembre.

Deux référendums avaient également lieu ce jour-là. L'un portait sur la rémunération des juges, qui est approuvé, et l'autre sur la possibilité pour le Parlement de mener des enquêtes, qui est rejeté.

Élection présidentielle en Irlande

Inscrits	3 191 157	
Votants	1 790 438	(56,11 %)
Nuls	18 676	(1,04 %)
Suffrages exprimés	1 771 762	

<i>Candidats (parti)</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>
Michael D. Higgins (Travailliste)	701 101	39,57
Sean Gallagher (Indépendant)	504 964	28,50
Martin McGuinness (Sinn Féin)	243 030	13,72
Gay Mitchell (Fine Gael)	113 321	6,40
David Norris (Indépendant)	109 469	6,18
Dana Rosemary Scallon (Indépendante)	51 220	2,89
Mary Davis (Indépendante)	48 657	2,75

163

Référendums

29^e amendement : rémunération des juges

Inscrits	3 191 157	
Votants	1 785 707	(55,96 %)
Nuls	37 696	(2,11 %)
Suffrages exprimés	1 748 011	
OUI	1 393 877	(79,74 %)
NON	354 134	(20,26 %)

30^e amendement : enquêtes du Parlement

Inscrits	3 191 157	
Votants	1 741 995	(54,59 %)
Nuls	1 812	(0,10 %)
Suffrages exprimés	1 740 183	
OUI	812 008	(46,66 %)
NON	928 175	(53,34 %)

ITALIE

Octobre-décembre 2011. **Premier ministre. Gouvernement.** Silvio Berlusconi est mis en minorité le 11 octobre au Parlement lors d'un vote sur le bilan de l'État en 2010. L'opposition demande sa démission censée être obligatoire.

Cependant il obtient la confiance le 14 octobre avec 316 voix contre 301.

Le 8 novembre, Silvio Berlusconi, perd sa majorité absolue à la Chambre des députés. Le compte rendu du bilan de l'État a sans doute été adopté mais le texte n'est passé qu'avec 308 voix, l'opposition s'abstenant. Il a manqué 8 voix pour atteindre la majorité absolue. Après avoir rencontré le chef de l'État, un communiqué de la présidence de la République indique que Berlusconi avait « pris conscience des implications du résultat du vote à la Chambre et qu'il remettrait son mandat après approbation de la loi de stabilité ». Le lendemain, le président Napolitano nomme Mario Monti sénateur à vie.

Le 12 novembre, après l'adoption par les députés des mesures réclamées par l'Union européenne, Silvio Berlusconi remet sa démission au président Napolitano et quitte le pouvoir sous les huées. Le 13 novembre, Mario Monti est nommé à la tête du gouvernement avec le soutien des partis de gauche, du centre et de droite à l'exception de la Ligue du Nord.

Le gouvernement, présenté le 16 novembre, est composé de 17 membres sans expérience ministérielle ou parlementaire. Les partis ont décidé de « soutenir le gouvernement sans en faire partie ».

Le 17 novembre le Sénat accorde sa confiance au nouveau gouvernement par 281 voix contre 25 et la Chambre des députés fait de même le 18 par 556 voix contre 61.

Conséquence de la perte de ses fonctions, Silvio Berlusconi ne pourra plus bénéficier de l'« empêchement légitime » qui lui permettait d'échapper à la justice alors qu'il est inculpé dans quatre affaires et convoqué à quarante audiences d'ici à mai 2012.

La question de la réforme électorale sera parmi les défis du gouvernement.

LIBYE

Octobre-décembre 2011. **Situation politique.** Le 3 octobre, le nouveau gouvernement provisoire de Mahmoud Jibril est annoncé à Benghazi et sera opérationnel jusqu'à la proclamation de la libération du pays. Le 20 octobre Mouammar Kadhafi, 69 ans, est tué à Syrte dans des conditions confuses. Le CNT finit par annoncer le 24 octobre la constitution d'une commission d'enquête sur les circonstances de la mort de Kadhafi. On s'interroge sur le rôle exact de l'OTAN.

Le 23 octobre, Moustapha Abdeljalil déclare que la législation de la Libye serait fondée sur la charia. Il annonce aussi l'ouverture de banques islamiques.

Le même jour, le Premier ministre par intérim Mahmoud Jibril démissionne. Le 31 octobre Abdel Rahim al-Kib, 61 ans, professeur d'ingénierie électrique, enseignant à l'université d'Alabama de 1985 à 1990, est élu nouveau Premier ministre par les 51 votants du CNT. Il est considéré comme le candidat du consensus.

Le 27 octobre, le Conseil de sécurité par la résolution 2016 met fin, à l'unanimité, au mandat autorisant l'OTAN à intervenir en Libye.

Le 19 novembre, Saïf al-Islam, fils de Mouammar Kadhafi, est capturé dans le sud-ouest de Sebha, alors qu'il cherchait à se rendre au Niger. Se pose la question de la juridiction pour le juger.

Un gouvernement de 24 ministres

dirigé par le Premier ministre Abdel Rahim al-Kib est formé. Il entre en fonction le 24 novembre. Alors que la révolution est partie de l'Est, l'Ouest est surreprésenté.

LIECHTENSTEIN

19 décembre 2011. **Union européenne. Schengen.** Le Liechtenstein devient le 26^e État à intégrer l'espace Schengen. Celui-ci comprend 22 États membres de l'Union européenne au sein de laquelle manquent le Royaume-Uni et l'Irlande, ainsi que la Roumanie, la Bulgarie et Chypre, ces trois derniers étant signataires de la convention qui n'est pas encore en application. L'espace Schengen réunit également la Norvège, l'Islande, la Suisse et le Liechtenstein.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

21 octobre 2011. **Conseil de sécurité.** Après le Maroc, le Togo et le Guatemala, le Pakistan est élu membre du Conseil de sécurité. Le cinquième siège est en attente, la Slovaquie ou l'Azerbaïdjan n'ayant pas réussi à obtenir les deux tiers après neuf tours. Finalement au 17^e tour de scrutin, l'Azerbaïdjan est élu le 24 octobre contre la Slovaquie. La dimension démocratique n'a malheureusement pas été un atout pour la Slovaquie.

Les nouveaux membres remplaceront en janvier 2012 le Liban, le Brésil, le Nigeria, le Gabon et le Botswana.

PALESTINE

Octobre 2011. **Paix. État.** Le 4 octobre, les parlementaires de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe accordent au Conseil national palestinien le statut de « Partenaire pour la démocratie » permettant aux délégués

palestiniens de participer aux travaux, sans voter. Il ne s'agit pas d'une reconnaissance officielle de l'État palestinien.

Le 5 octobre le Conseil exécutif de l'UNESCO approuve à la majorité simple par 40 voix sur 58 une recommandation d'attribuer à la Palestine un statut de membre à part entière. La France avait jugé la demande « prématurée ». Hillary Clinton est très critique.

Le 31 octobre, la Palestine est admise à l'UNESCO par 107 voix contre 14 et 52 abstentions. Le Conseil de sécurité n'est pas parvenu à se mettre d'accord sur la demande d'adhésion de la Palestine à l'ONU. Le 11 novembre, le comité des admissions rend son rapport en se disant « incapable d'émettre une recommandation unanime au Conseil de sécurité ». La France et le Royaume-Uni déclarent qu'ils choisiraient l'abstention évitant aux États-Unis d'utiliser leur veto car la majorité, ainsi, ne sera pas atteinte.

Les Palestiniens envisageraient la solution française d'État observateur.

POLOGNE

9 octobre 2011. **Élections législatives.** Les élections ont pour objet d'élire les 460 membres de la Diète et les 100 sénateurs.

7 partis sont en lice : Plateforme civique du Premier ministre Donald Tusk (PO), Droit et Justice (PiS) de l'ancien Premier ministre Jarosław Kaczyński, l'Alliance de la gauche démocratique (LID), le Parti populaire (PSL), la Pologne d'abord (PiN), le Mouvement Palikot (RPP) et le Parti du travail (PPP).

Le parti anticlérical de Janusz Palikot, entrepreneur, défendant la fécondation *in vitro*, les droits des homosexuels, la légalisation du cannabis et la fin de l'intrusion de l'Église dans la société réussit une percée inattendue avec 9,3 % des

suffrages. Il devient la troisième force du pays.

Ce sont cependant les libéraux de la Plateforme civique du Premier ministre Donald Tusk qui arrivent en tête. La participation a été de 48,9 %.

Au Sénat le PO a 62 sièges contre 31

à Pis et 2 au PSL. La participation a été faible avec 48,63 % (-5,25).

Le parti Palikot exige le retrait du crucifix du Parlement.

Le Premier ministre sortant Donald Tusk forme son cabinet le 17 novembre en alliance avec le Parti paysan polonais.

Élections à la Sejm

Inscrits	30 762 931			
Votants	15 076 705	(49,0 %)		
Suffrages exprimés	14 369 503			
<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>	
Plateforme civique (PO)	5 629 773	39,18 (-2,3)	207 (-2)	
Droit et Justice (Pis)	4 295 016	29,89 (-2,2)	157 (-19)	
Mouvement Palikot	1 439 490	10,02 (+10)	40 (+40)	
Parti paysan polonais	1 201 628	8,36 (-0,5)	28 (-3)	
Alliance démocratique de gauche	1 184 303	8,24 (-5)	27 (-16)	
Minorité allemande	28 014	0,19 (=)	1 (=)	
Pologne d'abord	315 393	2,19	0	
Autres	275 886	1,9	0	

166

Élections au Sénat

Inscrits	30 762 931		
Votants	15 048 260	(48,92 %)	
Blancs et nuls	516 798		
Suffrages exprimés	14 531 462		

Les sénateurs sont élus au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

<i>Partis</i>	<i>sièges</i>
Plateforme civique	63 (+3)
Droit et Justice	31 (-8)
Indépendants	4 (+3)
Parti paysan polonais	2 (+2)

RUSSIE

4 décembre 2011. **Élections législatives.** Les Russes élisent les 450 membres de la Douma ainsi que les 1 210 députés

des assemblées de 27 régions. Plus de 2 500 scrutins locaux ont également lieu.

Le mode de scrutin est la représentation proportionnelle à un seul tour. 7 partis sont présents dont Russie unie,

parti de Poutine, le Parti communiste, le Parti libéral démocrate (ultranationaliste) et Russie juste.

Plusieurs mouvements d'opposition appellent à boycotter les législatives. L'extrême droite est très présente dans la campagne. L'ONG Golos, chargée de surveiller les élections est harcelée par le pouvoir. Les fraudes ont été importantes.

Avec 49,5 % des suffrages, Russie unie connaît un grave recul. C'est son plus mauvais résultat depuis l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine. Pourtant le parti a 238 (-77) sièges sur 450. Le Parti communiste recueille 19,2 % et 92 (+35) sièges, Russie juste 13,2 % et 64 (+26) élus, le Parti libéral-démocrate de Russie de Vladimir Jirinovski avec 11,4 % et 56 (+16) élus. Avec 3,4 % des voix, le parti Yabloko n'est plus représenté.

La participation a été de 60,2 % (-3,51).

Une manifestation spectaculaire a lieu contre Poutine à Moscou le 6 décembre pour la deuxième journée consécutive pour protester contre les fraudes aux élections. Près de 600 personnes sont arrêtées.

Le 7 décembre, Mikhaïl Gorbatchev demande l'annulation des élections.

50 000 personnes manifestent malgré le froid le 10 décembre à Moscou. Des milliers de manifestants défilent aussi dans une cinquantaine de villes. Cette mobilisation est d'une ampleur inédite depuis les années 1990. L'Église orthodoxe prend ses distances avec le pouvoir.

Le président Medvedev propose des réformes démocratiques lors de son discours annuel au Parlement le 22 décembre. Il a annoncé le retour à l'élection directe des gouverneurs des régions supprimée en 2004, l'assouplissement des règles de création des partis, l'abaissement de 2 millions à 300 000 du nombre de soutiens pour la candidature à l'élection présidentielle et une part de scrutin uninominal aux élections législatives.

Le 24 décembre, 120 000 personnes selon l'opposition manifestent. C'est un succès qui ébranle le pouvoir.

167

SLOVAQUIE

11 octobre 2011. **Union européenne. Gouvernement.** Richard Sulik, pré-

Élections législatives en Russie

Inscrits	109 237 780		
Votants	65 656 526	(60,1 %)	
Nuls	1 033 464	(0,9 %)	
Suffrages exprimés	64 623 062	(59,2 %)	
<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Russie unie	32 379 135	49,32 (-14,98)	238 (-77)
Parti communiste	12 599 507	19,19 (+7,62)	92 (+35)
Russie juste	8 695 522	13,24 (+5,5)	64 (+26)
Parti libéral-démocrate	7 664 570	11,67 (+3,53)	56 (+16)
Yabloko	2 252 403	3,43 (+3,43)	0
Patriotes de Russie	639 118	0,97 (+0,08)	0
Juste Cause	392 806	0,60 (+0,60)	0

sident du Parlement, leader du parti Liberté et Solidarité, membre de la coalition gouvernementale, contraint le 11 octobre la Première ministre Iveta Radicova, 55 ans, au pouvoir depuis le 8 juillet 2010, Union chrétienne et démocrate slovaque-Parti démocratique, à engager la responsabilité du gouvernement sur l'approbation du Fonds européen de solidarité financière. Il n'y a que 55 voix en faveur du Fonds sur les 79 composant la majorité gouvernementale et les 150 députés. La majorité nécessaire était de 76 voix.

168 Lors d'un second vote le 13 octobre, le Parlement approuve le renforcement du Fonds par 114 voix contre 30 et 3 abstentions.

Le 14 octobre, le président Ivan Gasparovic annonce la désignation d'un gouvernement intérimaire qui gouvernera jusqu'aux élections anticipées le 10 mars 2012.

SLOVÉNIE

4 décembre 2011. **Élections législatives.** Les élections ont lieu après quatre ans de gouvernement de centre gauche et suite à la crise intervenue en septembre, le gouvernement de Borut Pahor ayant été renversé le 20 septembre. La dissolution a lieu le 21 octobre.

Alors qu'on attendait une large victoire des conservateurs, le centre gauche sous l'étiquette Slovénie positive de Zoran Jankovic, 58 ans, maire de Ljubljana, dirigeant de la première enseigne de distribution slovène, bien implantée dans les Balkans, Mercator, l'emporte à la surprise générale avec 28,54 % et 28 sièges. Il devance largement les sociaux-démocrates du Premier ministre Borut Pahor qui n'atteint que 10,5 % et n'a que 10 (-19) élus et est le grand perdant. Slovénie positive et les sociaux-

démocrates ont 38 élus, soit 2 de plus que la droite.

SUISSE

23 octobre et 28 novembre 2011. **Élections législatives.** Alors que tous les pronostics prévoient une progression de l'UDC devant atteindre 30 %, les populistes arrivent en tête, mais en reculant à 26,6 % perdant 2,1 % par rapport à 2007 et emportant 54 (-7) sièges. Christoph Blocher, vice-président du parti et Toni Brunner qui visaient un siège au Conseil des États à Zurich, connaissent l'échec. Au second tour des élections au Conseil des États qui avait lieu dans 5 des 26 cantons pour 6 sièges, l'UDC ne l'emporte que dans le canton de Schwyz. L'UDC qui comptait 7 sièges en perd 2 au profit du parti socialiste et, plus humiliant, Christoph Blocher perd dans le canton de Zurich.

Si les socialistes avec 18,7 % gagnent 1 siège en obtenant 46, les chrétiens-démocrates avec 12,3 % en perdent 3 avec 28 élus et le parti libéral radical avec 15,1 % en perd 4 avec 30 élus. Les Verts, avec 8,4 %, enregistrent un fort recul perdant 7 sièges et n'en comptant plus que 15. À Genève, le Mouvement des citoyens genevois, d'extrême droite, a pour la première fois un siège. Le Parti bourgeois-démocrate, issu d'une scission de l'UDC, plus modéré, progresse en Suisse alémanique. Mais on remarque aussi la progression du parti Vert libéral, écologistes de centre droit, qui obtient 12 sièges, passant de 1,5 % à 5,4 %. Le Parti démocratique civique a 5,4 % et 9 sièges.

La participation n'a été que de 48,5 %.

SYRIE

Octobre-décembre 2011. **Situation.** Le 4 octobre, la Russie et la Chine opposent

leur veto à une résolution condamnant la répression en Syrie.

Le 16 octobre les chefs des diplomaties de la Ligue arabe proposent la tenue d'une « conférence de dialogue national » dans un délai de quinze jours au Caire.

Le 12 novembre, la Ligue arabe suspend la participation de la Syrie à l'organisation « jusqu'à l'application dans sa totalité du plan arabe de sortie de crise accepté par Damas le 2 novembre ». La décision a été prise par 18 voix contre 3 (Syrie, Yémen et Liban), l'Irak s'abstenant.

Le 22 novembre, la Commission des droits de l'homme de l'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution condamnant la répression en Syrie. La résolution est adoptée par 122 voix contre 13 et 41 abstentions dont celle de la Russie et de la Chine.

Le 23 novembre Alain Juppé considère le Conseil national syrien comme « l'interlocuteur légitime de la France ».

Le 12 décembre plus de 14 millions de Syriens étaient appelés aux urnes pour désigner les représentants municipaux. Il y avait près de 43 000 candidats pour 17 000 sièges. Boycottées par les opposants et en raison du climat de tension, la participation a été faible.

TCHÈQUE (RÉPUBLIQUE)

14 décembre 2011. **Élection présidentielle. Révision constitutionnelle.** Les députés approuvent une révision constitutionnelle permettant l'élection du président de la République au suffrage universel direct.

18 décembre 2011. **Ancien président.** Président de la Tchécoslovaquie puis de la République tchèque du 29 décembre 1989 au 20 juillet 1992 et du 2 février 1993 au 2 février 2003, Vaclav Havel décède

le 18 décembre à 75 ans dans sa maison de campagne de Hrádeček.

TUNISIE

23 octobre 2011. **Élections.** La moitié des 600 000 Tunisiens vivant en France sont inscrits sur les listes électorales et votent du 20 au 22 octobre. Leur vote favorise le parti Ennahda.

Le parti Ennahda (Renaissance) arrive largement en tête devant le Forum démocratique pour le travail et les libertés (Ettakatol), défenseur de la laïcité, et le Congrès pour la République, centre gauche, de Moncef Marzouki. La percée des listes Al-Aridha du populiste Hachemi Hamdi, propriétaire d'une chaîne de télévision satellitaire, inquiète. Ce parti est soupçonné d'être le sous-marin du RCD de Ben Ali. Il remporte un important succès sans que son leader ne vienne en Tunisie.

Ennahda veut former un gouvernement d'union nationale.

Le 18 novembre Ennahda et les deux partis de gauche CPR et Ettakatol concluent un accord de principe attribuant la présidence de la République à Moncef Marzouki (CPR), 66 ans, opposant de longue date au régime Ben Ali, médecin, ancien dirigeant de la Ligue des droits de l'homme, la présidence de l'Assemblée constituante à Mustapha Ben Jaafar (Ettakatol) et la direction du gouvernement à Hamadi Jebali (Ennahda).

Le 22 novembre, l'Assemblée constituante tient sa séance inaugurale. Mustapha Ben Jaafar, dirigeant du parti de gauche Ettakatol, est élu président de l'Assemblée. Un projet de Constitution a déjà été préparé par une équipe dirigée par l'éminent constitutionnaliste Yadh Ben Achour. Ce texte pose notamment l'abolition de la peine de mort et l'égalité

homme-femme, la Tunisie y est considérée comme un État « civil, libre, indépendant et souverain, sa religion est l'islam ».

Le 11 décembre les députés adoptent une Constitution provisoire.

Le 12 décembre, Moncef Marzouki, 66 ans, dirigeant du Congrès pour la République, est élu président de la République avec 153 voix contre 3, 44 bulletins blancs et 2 abstentions sur les 217 membres de l'Assemblée. Il prend ses fonctions le 13 décembre. Le lendemain, il charge Hamadi Jebali de former le gouvernement.

170 UNION EUROPÉENNE

Octobre-décembre 2011. **Situation financière. Zone euro.** Le 5 octobre, les 27 se mettent d'accord sur le principe de renflouer les banques en difficulté. Un conseil européen a lieu les 22 et 23 octobre. Il est décidé que Herman Van Rompuy, président du Conseil européen, présidera aussi la zone euro.

Réunis à Bruxelles le 29 novembre, les ministres des Finances de la zone euro approuvent l'extension du Fonds européen de stabilité.

Le 8 décembre se tient un Conseil des gouverneurs de la BCE et les 8 et 9 décembre se tient un sommet européen. 26 États sur 27 signent l'accord de renforcement de la discipline budgétaire. Il prévoit une « règle d'or » à transposer dans les constitutions nationales visant à l'équilibre (ou l'excédent) entre recettes et dépenses des budgets de l'administration publique, avec une tolérance de déficit de 0,5 % du PIB. Seul le Royaume-Uni refuse. Le Fonds européen de stabilité financière sera prorogé jusqu'à la

mi-2013 et le Mécanisme européen de stabilité voit sa mise en œuvre avancée à juillet 2012. Les marchés réagissent mal à l'accord.

Le 12 décembre, la Commission juge contraire aux traités l'automatisme des sanctions.

12 octobre 2011. **Adhésions.** Le 12 octobre, la Commission présente ses recommandations : adhésion de la Croatie ; négociations en cours avec l'Islande et la Turquie sans date prévue pour la clôture ; ouverture de négociations avec la Macédoine et le Monténégro ; statut de candidat pour la Serbie. Pour l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, des critères doivent être remplis avant l'ouverture de négociations. Enfin, le Kosovo n'est pas reconnu par 5 des 27. La Croatie signe son traité d'adhésion le 9 décembre.

1^{er} novembre 2011. **Banque centrale européenne.** Le mandat de président de la Banque centrale européenne qu'exerçait Jean-Claude Trichet, 69 ans, depuis le 1^{er} novembre 2003 prend fin. Mario Draghi, 64 ans, directeur de la banque d'Italie de 2006 à 2009, lui succède. Il a été un directeur efficace du Trésor italien de 1991 à 2002, puis de 2002 à 2005 chez Goldman Sachs où il a aidé à maquiller les comptes de la Grèce...

6 décembre 2011. **Parlement européen.** Conformément au traité de Lisbonne, le nombre des députés est augmenté. Les députés supplémentaires ont enfin été désignés. L'Espagne en a 4 de plus, l'Autriche, la France et la Suède 2 et la Bulgarie, l'Italie, la Lettonie, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni et la Slovaquie 1. Le Parlement a désormais 753 membres.